



RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Siège Social : BOURSE DU TRAVAIL  
Rue Arsène-Leloup - NANTES

TÉLÉPHONE 145.88  
Abonnement : 5 francs par an  
Paraissant le 6 et le 20 de chaque mois

Rédigé et composé exclusivement par des camarades syndiqués  
La Correspondance doit être adressée  
au Secrétaire de l'Union Départementale

# NOTRE OPINION

## Pour ou contre la dévaluation

Le problème mérite toute notre attention. Partisans et adversaires s'affrontent : les premiers persuadés que le franc dévalué, c'est-à-dire ne valant plus que deux sous au lieu de quatre, présente un remède à la crise économique, aux embarras financiers de l'Etat, aux difficultés éprouvées par les débiteurs ; les deuxièmes, au contraire, voient dans cette opération, dans cette panacée, une hausse certaine des prix, une crise de déflation et de spéculation nuisible au crédit de l'Etat, des sacrifices nouveaux pour tous les salariés, des menaces d'inflation, la source d'une très vive agitation dans le Pays.

En réfléchissant bien, nous n'avons pas, quant à nous, grand-chose à retirer de la dévaluation. Elle se traduira effectivement pour tous les travailleurs par une diminution de leur pouvoir d'achat. Peut-on en effet admettre qu'il n'y aurait aucune hausse des prix lorsque serait connue la baisse de la devise nationale. N'avons-nous pas eu à souffrir déjà de 1919 à 1926 de la hausse des marchandises, de ces rapides changements d'étiquettes dans les magasins. Le coût de la vie augmentera sans conteste, et il augmentera d'énormément, prenant même une ampleur plus grande que ne le justifierait la baisse du franc.

On reviendrait nécessairement à cette époque de défiance envers le franc où chacun s'efforçait, selon ses moyens, de se débarrasser des quelques billets de banque économisés avec peine pour acquérir des valeurs plus stables. On achetait chaussures, vêtements ; les ménagères s'approvisionnaient en denrées non périssables (sucre, café, etc...), susceptibles du jour au lendemain d'être achetées à un prix plus élevé.

Les salaires actuellement consentis seraient insuffisants, puisqu'ils auraient un pouvoir d'achat plus faible. Il faudrait les augmenter, mais bien du temps s'écoulerait avant que les revendications des travailleurs soient satisfaites et, sans doute, seraient-elles à nouveau une raison pour hausser les prix — la hausse appelant toujours la hausse.

Quel serait aussi le sort des petits retraités ; de tous ceux qui, incapables par l'âge de travailler, se contentent présentement d'une pension bien modeste servie par l'Etat, les Compagnies d'Assurances ou la Caisse des Dépôts et Consignations. Ils seraient les victimes de la dévaluation qui, sans souci de leurs conditions d'existence, amputerait leurs revenus.

Du fait même que les prix et le coût de la vie monterait, les salaires et les traitements, par la force des choses, devraient aussi monter. Il y aurait donc une plus grande circulation de francs. Ce serait un pas vers l'inflation dont tous les travailleurs ont subi les néfastes effets ; une perspective d'une dépréciation nouvelle du franc avec toutes ses conséquences.

Il apparaît ainsi que la dévaluation du franc, rendra plus pénible les conditions de vie des travailleurs. Mais, si vous faites part de ces craintes aux dévaluationnistes, ils vous affirmeront que l'opération ne comportera, pour les Français, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, ni risque, ni souffrance. Ils vous diront que la dévaluation

n'est pas la vie chère et citeront les exemples des pays voisins, de l'Angleterre par exemple où la vie, avec une dévaluation de la livre de 40% a plutôt baissé. Ce qui a réussi en Angleterre, disent-ils, ne peut-il réussir en France ?

Ainsi les partisans sont-ils certains des heureux effets de la mesure qu'ils préconisent. Ils ajoutent : « que les événements nous l'imposeront par la force des choses car, seule, elle peut mettre fin à la crise, donner un essor nouveau aux affaires, accroître le mouvement commercial et industriel, rendre enfin heureux tout le monde.

Nous devons être sceptiques. Certes, la situation présente avec la déflation (politique de la ceinture) n'est pas belle d'avenir, mais, nous n'ignorons pas qu'il se trouve dans le pays, une catégorie de gens dénommés spéculateurs qui ont intérêt à revivre les fluctuations de la monnaie. La dévaluation leur apporterait une manne inespérée, une perspective de profits et de gains.

Nous sommes contre la dévaluation, mais cela ne signifie pas que nous nous plaçons aux côtés des adversaires, ceux du « bloc or », partisans de la déflation. Ni la première mesure, ni la deuxième ne soulignent le marasme présent, les causes de désordre et de misère.

La vraie solution, celle qui a l'agrément de tous les syndicalistes n'est pas monétaire ; elle réside dans une refonte complète du régime économique. L'exposé sur le plan de rénovation économique de la C. G. T. nous en donne tous les éléments.

LE RÉVEIL SYNDICALISTE.

N. B. — Nous engageons tous nos camarades que la question intéresse, à se procurer cet exposé. Le demander au camarade PÉNEAU, secrétaire de l'Union départementale.

## Chut ! Ne le dites pas !!

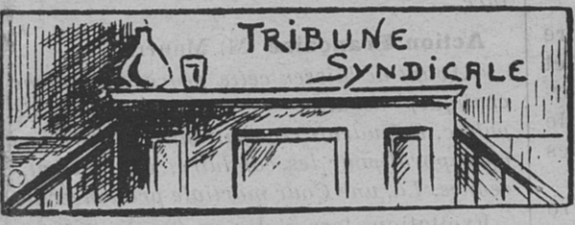
Les élections cantonales se sont déroulées très calmement. Tout au moins à Nantes. Dans certains cantons, il y a eu des surprises. C'est regrettable, mais c'était à prévoir.

Il nous est parvenu que quelques hommes politiques se targuant de défenseurs de la classe ouvrière tenaient, assez facilement, dans leurs assises propres, quelques propos désobligeants à l'égard du syndicalisme. C'est aussi, bien regrettable, mais, nous ne voulons pas le croire.

Beaucoup d'hommes politiques qui briguent un mandat se réveillent quelques semaines avant les élections. Il paraît que, c'est une coutume. Il faut reconnaître qu'elle est parfois fâcheuse. Les yeux s'ouvrent.

D'autres hommes politiques sont en contact permanent avec le mouvement syndical. Ils ne manquent jamais d'assister aux principales manifestations qui témoignent de l'activité des syndicats. Ils sont syndiqués et se trouvent là, bien à leur place comme Monsieur X. représentant le gros commerce à sa place dans les conseils d'Administration de telle ou telle société. C'est un fait.

Ces hommes politiques ont quelque chose qui attire : leur simplicité. Aucune ostentation. Je suis là, parmi vous, parce que je suis des vôtres, parce que je vous ai toujours soutenus, parce que je connais, pour les avoir vécues, toutes vos souffrances. Ils sont bien, les représentants du travail et les travailleurs ne s'y trompent pas.



## Xénophobie

Depuis quelque temps on emploie beaucoup le mot xénophobie.

Quand il sert de titre à un article de presse, dès le début de la lecture on est généralement fixé sur la valeur de ce mot et des idées qu'il contient. Encore est-il que les rédacteurs peuvent, selon leur tendance, donner un maximum d'explications ou, ce qui est moins honnête, ne découvrir que les définitions qui leur plaisent, en masquant soigneusement les autres.

Nous avons donc ouvert notre dictionnaire pour y trouver la signification brève, mais précise, de ce terme peu employé dans nos milieux ouvriers.

Xénos : étranger ; phobie : peur ou crainte ; ces deux mots grecs nous ont valu celui que nous examinons et qui signifie ainsi : crainte puis haine de l'étranger.

Maintenant que nous sommes fixés sur le sens du mot, voyons un peu l'usage que l'on en fait actuellement.

Ceux qui lisent la presse ouvrière ont connu, par le détail, ce que l'on a pu appeler le drame de l'Escarpelle. Dans ce centre minier, les travailleurs étrangers, polonais pour la plupart, forment un groupe important dont les directeurs d'exploitations voudraient bien se débarrasser. Par de savantes combinaisons que nous ne rappellerons pas ici, ils ont tenté de dresser les mineurs français contre leurs frères de misère en développant cette haine de l'étranger devenu indésirable depuis que s'enfle et grandit le spectre du chômage, cette hideuse plaie sociale.

La presse bien pensante, fasciste et réactionnaire, se sentant prise tout à coup d'une grande tendresse pour les travailleurs français, s'est emparée de l'incident et le résultat, infiniment triste pour celui qui ne regarda pas à la nationalité d'un travailleur mais à sa qualité de prolétaire et d'exploité, a été celui que recherchaient les maîtres. C'est par centaines que les mineurs polonais ont été contraints d'abandonner la mine où ils avaient travaillé pour enrichir les actionnaires, que ces derniers fussent français ou non.

Plus récemment, à la suite de la tragédie de Marseille, la même presse, avec un ensemble remarquable, a repris le même refrain. Cette fois on a enlevé la sourdine et c'est un chœur éclatant qui réclame, comme mesure générale, l'expulsion de ces étrangers, lie et rebut des autres nations, qui viennent, sur le sol français, faire concurrence à nos braves chômeurs et leur enlever le pain de la bouche.

On oublie facilement, et pour cause, d'indiquer qu'à une époque qui n'est pas si éloignée que nous ne puissions nous en souvenir, de véritables offices de recrutement, gérés par les employeurs eux-mêmes, recherchaient à l'étranger la main-d'œuvre dont ils avaient besoin pour étendre et amplifier leurs exploitations dont ils augmentaient ainsi les revenus déjà considérables. Période d'abondance et de prospérité que nous payons si chèrement à l'heure actuelle.

Sous couleur de rechercher l'intérêt de nos travailleurs nationaux, on voudrait maintenant refouler vers leur patrie d'origine, tous ceux qui risquent de devenir une charge après avoir contribué, nous le répétons, à consolider la fortune des maîtres de l'heure.

Mais, et c'est là où nous voulons en venir, la même presse pourrait elle nous expliquer pourquoi les sentiments xénophobes qu'elle affiche et tente de nous inoculer ne s'appliquent pas, autant que nous le sachions, aux riches étrangers installés à demeure sur notre sol. Nous serions heureux,

pour notre part, de voir figurer en bonne place sur les listes en question, la liste complète des industriels étrangers, que nous n'avons pas été chercher et qui n'ont pas été recrutés par les offices d'immigration, qui, dans notre pays, exploitent indifféremment nos nationaux et les ressortissants d'autres pays.

Gageons que ce n'est pas de sitôt que nous serons renseignés à ce sujet. A défaut d'autres raisons, ceci doit nous rendre circonspects quant à la sincérité de ceux qui cherchent à diriger l'opinion dans le sens de leurs intérêts et dont la xénophobie s'exerce contre une seule classe, la classe ouvrière.

\*\*\*\*\*

## Le 1<sup>er</sup> CONGRÈS des Employés Communaux de la Loire-Inférieure

Un important Congrès des employés et ouvriers municipaux du département de la Loire-Inférieure a réuni à la Mairie de Châteaubriant le Dimanche 28 Octobre, les délégués des Syndicats de Châteaubriant, Montoir, Trignac, Saint-Nazaire, Nantes. Les isolés du département étaient représentés par deux camarades. Le Syndicat de Couëron n'était pas représenté.

Plusieurs camarades avaient tenu à assister aux travaux du Congrès. Le Congrès désigne Vanloo, Secrétaire général de la Mairie de Châteaubriant et Secrétaire du Syndicat de cette ville comme Président de séance et Biniou, des Municipaux de Nantes, secrétaire.

Tout de suite Bossis, Secrétaire départemental remercie les camarades représentant les organisations syndicales du département. Le Dantec, Secrétaire de la Fédération des Fonctionnaires a chargé Bossis d'apporter le salut cordial et fraternel de son organisation. Le Syndicat des Secrétaires de Mairie instituteurs est représenté par Chabot. L'Union des Syndicats du département par Féneau. Morel représente la 3<sup>e</sup> Région et la Fédération des Services Publics.

Le Président remercie les délégués d'avoir choisi Châteaubriant pour siège du 1<sup>er</sup> Congrès départemental et souhaite la bienvenue à tous les Congressistes.

Bossis prie l'assemblée d'excuser M. Bréant, Député-Maire de Châteaubriant, empêché d'assister aux travaux du Congrès par la maladie.

Bossis expose et commente le rapport moral. Il retrace d'une façon complète les réalisations et l'action de l'organisation syndicale.

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Le Président donne la parole à Thomaré de Nantes. Il expose longuement l'action menée en faveur des revendications du personnel municipal. Il parle de l'organisation des Loisirs et signale l'effort fait par les municipaux de Nantes pour utiliser les Loisirs des camarades et les éduquer, par la promenade et par la lecture.

Boisseau, de Saint-Nazaire, expose l'action menée par son Syndicat pour faire aboutir la semaine de 40 heures et pour assurer au personnel auxiliaire un salaire minimum vital.

A Montoir, Larue signale que le Syndicat qu'il représente est tout nouvellement constitué et qu'il n'a pas encore eu le temps de faire beaucoup pour les revendications ; puis il parle de l'éducation syndicaliste et de l'activité de son groupe.

A Châteaubriant, le Syndicat a obtenu la journée de 8 heures pour les cantonniers. Un nouveau projet de statut vient d'être mis au point. Les revendications du personnel portent sur l'avancement et sur l'établissement d'une échelle de traitements ainsi qu'il est prévu par la loi.

Thomaré, rapporteur de la Commission de stabilité apporte les commentaires nécessaires au

rapport qui est soumis au Congrès concernant les améliorations à apporter à la loi du 12 mars 1930 (stabilité et garantie des situations acquises).

Morel intervient pour demander que la loi à intervenir fixe le montant de l'indemnité à allouer aux membres du Conseil de discipline. Après quelques modifications demandées par Bossis, Morel et Larue, le rapport mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Le Congrès émet le vœu qu'à défaut d'un régime spécial de retraites institué par les Communes et auquel seraient admis à verser tous les employés municipaux, même ayant le caractère d'auxiliaires permanents, un projet de Caisse de retraites intercommunal soit mis au point.

La situation des sapeurs-pompier professionnels est examinée par le Congrès. Le Congrès se prononce en faveur d'une assimilation complète avec le personnel Communal au point de vue nomination, discipline et rétribution.

La séance est levée à 11 h. 30 et reprendra à 2 heures.

Un déjeuner amical et au cours duquel ne cessa de régner la plus franche cordialité et le meilleur esprit de camaraderie réunit tous les congressistes et quelques invités au restaurant Bossé, place de la Motte.

A 2 heures, le Congrès se réunissait à nouveau et continuait l'examen des questions portées à l'ordre du jour.

Bossis et Morel parlent à l'assemblée des Commissions paritaires qui, malgré plusieurs interventions ne se sont pas réunies depuis près de deux ans.

Bossis a demandé à la Fédération d'intervenir et il demande à Morel de se faire l'interprète du Syndicat départemental au Comité National Fédéral pour que l'action soit menée activement pour ne pas laisser dormir cette commission ; il demande en outre que le Bureau régional intervienne auprès des Syndicats de la région pour que, dans chaque département, une action parallèle soit menée pour obtenir des préfets de réunir les Commissions paritaires au moins deux fois par an.

Puis, parlant des Conseils de discipline, il montre l'importance qu'il y a pour notre groupement et surtout pour nos camarades communaux à chercher, d'ores et déjà, les camarades susceptibles de figurer sur les listes de candidats dans toutes les catégories prévues par le règlement.

Péneau, Secrétaire de l'U. D., expose l'œuvre entreprise par la C. G. T. et fait appel à tous les membres de l'assemblée pour assurer une large propagande aux moyens d'action préconisés par la Fédération des Services Publics et par la C. G. T.

Puis, Chabot apporte le salut fraternel du Syndicat des Secrétaires de Mairie instituteurs et dit sa joie d'assister à ce Congrès qui montre la vitalité du personnel communal de notre département.

L'ordre du jour fixe ensuite l'élection du bureau. Après une mise au point de Bossis en ce qui concerne sa situation au Syndicat des municipaux de Nantes, le bureau est ainsi composé pour l'année 1934-1935 :

Secrétaire Général : Bossis Charles, 6, rue de la Verrerie, Nantes.

Secrétaires-Adjointes : Thomaré, Nantes.

Boisseau, Saint Nazaire.

Vanloo, Châteaubriant.

Trésorier : Pin, 38, Rue des Hauts-Pavés, Nantes.

Bossis remercie le Congrès de la confiance qui est ainsi témoignée au bureau sortant qui vient d'être réélu et dit qu'il s'emploiera à donner satisfaction dans la mesure du possible.

Puis, parlant de la situation financière, il commente le déficit de 1.467 fr. 20 figurant au rapport financier.

Il constate que la situation financière est tout de même bonne, car le Syndicat a payé comme subvention à la propagande 1.600 francs et une somme de 600 francs pour le règlement de l'affaire Guyot, de Saint-Nicolas-de-Redon devant le Conseil d'Etat.

Bossis demande aux délégués d'étudier dans leur Syndicat la question d'augmentation de la cotisation syndicale pour permettre d'intensifier la propagande et la possibilité d'abonner tous les adhérents au journal Le Réveil Syndicaliste.

Les camarades Groleaud et Larue demandent quelques renseignements au sujet de l'application des statuts.

Le Secrétaire annonce que l'ordre du jour est épuisé.

Bossis et Morel remercient les délégués du travail qu'ils ont fourni et parle du programme revendicatif de la Fédération des Services Publics et invite les délégués à intensifier l'action.

Il est décidé que le Congrès se tiendrait tous les deux ans dans les différentes villes du département.

La séance est levée à 17 heures.

Le 1<sup>er</sup> Congrès du Syndicat Départemental des Services Publics est clos.

Nous ne pouvons que féliciter les délégués qui ont, au cours de ces deux séances, démontré que l'organisation est bien vivante et qu'elle entend lutter jusqu'au bout pour l'aboutissement des revendications inscrites au programme de la Fédération des Services Publics et pour l'amélioration sociale des travailleurs des Communes et de tous les travailleurs en général.

\*\*\*\*\*

### Lutte contre le chômage

A la suite d'une démarche effectuée par les Syndicats Confédérés au Ministère des Travaux Publics, la construction d'une drague suceuse vient d'être accordée aux chantiers de Bretagne.

Les effectifs des travailleurs de ce chantier vont, de ce fait, être non seulement maintenus, mais augmentés sensiblement. C'est du travail assuré à de nombreux travailleurs Nantais pendant une période que l'on peut évaluer à 18 mois.

Ainsi, nos camarades, peuvent se rendre compte que les Syndicats Confédérés ne se contentent pas de maudire le chômage par la voix des militants, mais qu'ils savent, au moment opportun, agir et aboutir à d'heureux résultats.



### LIGUES FASCISTES

Le PEUPLE réclame leur désarmement : Nous l'avons dit bien souvent, hélas ! Nous avons même, croyons-nous, lancé le mot d'ordre : il faut désarmer les ligues fascistes. Cent fois, nous avons dit que le régime démocratique ne s'accommodait pas de ce prétorianisme civil, que la force n'était pas un argument politique, et qu'à laisser se développer ces forces de désordre, le gouvernement encourait la responsabilité de la guerre civile qui vient vers nous à un rythme de fatalité.

Ce sujet a passionné les congressistes du Parti Radical-Socialiste à Nantes. Un ordre du jour a été voté tendant à la dissolution immédiate des ligues politiques organisées militairement.

Souhaitons ardemment que ce ne seront pas là de vaines paroles et que d'ici quelques jours les actes vont suivre.

### IL EST BON DE SAVOIR

Echo de Paris (M. Henri de Kerillis) : « Si jamais les Chambres renversaient le gouvernement à l'heure où il cherche à sauter un régime qui s'enfonçe chaque jour davantage, la vague de colère et d'antiparlementarisme irrésistible déferlerait sur les conspirateurs. »

Le Jour (M. Bailby) : « Le peuple écoute, il regarde et se demande comment ses maîtres vont disposer de lui. Le peuple est pour l'isolé, pour celui qui a du cran et veut créer du nouveau. Mais le peuple n'a pas la parole pour le moment, car c'est une bataille purement parlementaire qui se livre. Et c'est le point faible de l'aven-ture. »

Action Française (M. Maurras) : « Avant de laisser cette pègre (la gauche démocratique) débattre quelque question de salut public, il faudrait réquisitionner quatre hommes et un caporal pour les conduire, et vivement, à Vincennes. Là, une Cour martiale prononcerait. »

### TOTALEMENT D'ACCORD

La République (Paul Elbel) : En vérité, sommes-nous dans la république des fous ? Avez-nous perdu à la fois le sens de l'opportunité, la notion de la perspective, le sentiment des réalités et ce minimum de respect humain qui, à défaut d'humanité, devrait nous rendre attentifs aux souffrances de nos semblables et pitoyables à leurs misères ?

D'abord, vivre et permettre aux autres de vivre. Des remèdes à la crise économique ! Vous politiciens, tenez après, si le cœur vous en dit.

Paroles sensées. Se décidera-t-on, enfin, à prendre des mesures efficaces contre la crise, à engager une action sérieuse pour atténuer les néfastes effets ? Telle est la question qui se pose dans toute son acuité.

### VIE CHÈRE... TOUJOURS !..

De Berlin, 30 Août. L'institut pour la recherche de la conjoncture publie l'indice général du coût de la vie pour les différents pays d'Europe pendant le premier semestre de cette année. Le ressort de ces chiffres que la France est le pays où la vie est la plus chère. Voici les chiffres pour certains pays : France, 101,3 ; Belgique, 88 ; Italie, 86,2 ; Angleterre, 85,3 ; Hollande, 84,5 ; Suisse, 81,4 ; Allemagne, 79,6 ; Pologne, 68,6.

### EVOLUTION

De l'Œuvre (M. Henri Pichot). La vie est ailleurs que dans les partis ; c'est ailleurs que chez eux qu'on réfléchit, qu'on travaille, qu'on bâtit ; c'est dans les syndicats, dans les ligues, dans les groupements ; on n'y fait pas de bruit, mais on y accumule des matériaux qui serviront un jour, et l'homme de la rue en a comme un pressentiment ; il commence à tourner le dos aux salles de réunion publique, où n'importe qui peut dire n'importe quoi, pour aller vers les salles de conférence. Il ne faut pas le regretter. C'est aussi la pensée de nombreux militants.

### Équilibre budgétaire

On n'exigera pas, sans doute, cette année-ci un équilibre rigoureux. De toutes parts les crédits consentis s'avèrent insuffisants pour assurer le fonctionnement de certains services essentiels. Le nombre de chômeurs augmente et les crédits seront tels qu'il ne sera plus possible de secourir ces victimes innocentes de la crise. Il faut équilibrer. Le fonctionnement des écoles primaires est compromis si nous en croyons M. Aimé Berthod, ministre de l'Education Nationale. Qu'importe. Il faut équilibrer. L'Europe est en pleine effervescence. Tous les pays s'arment. La France ne peut rester sur les positions qu'elle détient annonce le maréchal Pétain. Sa sécurité nous impose l'application immédiate de certaines mesures pour lesquelles il est utile de voter des crédits. Mais l'équilibre du budget alors ? On aura recours à des crédits supplémentaires. Ils seront de l'ordre de 800 millions et n'interviendront pas dans la balance. Il sera ainsi possible d'annoncer que l'équilibre du budget est pleinement réalisé. Douces perspectives pour 1935.

### Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants et Mutilés, Veuves, Ascendants et Orphelins de Guerre

## Aux Anciens Combattants, Aux Pacifistes,

Il y a 16 ans sonnait l'Armistice libérateur. Le Gouvernement de l'époque proclamait que les Anciens Combattants avaient des droits sacrés sur la Nation.

Nous venions de nous battre, nous avait-on dit, pour la guerre du droit et de la civilisation.

Nous étions persuadés que nous avions vu la dernière des guerres, tellement le spectacle en avait été horrible, les désastres inimaginables, et les deuils et la misère considérable.

Aujourd'hui : Les droits des Mutilés, des Anciens Combattants et victimes de la guerre sont foulés aux pieds.

Le Gouvernement effectue des prélèvements sur leurs pensions et sur la retraite du combattant.

Pendant ce temps, il laisse en paix, les profiteurs de guerre ; les ligues fascistes s'arment en toute liberté.

Partout les bruits de guerre circulent.

Le Fascisme et les forces mauvaises préparent à la psychose de la guerre.

Les Anciens Combattants et les Pacifistes se doivent de réagir énergiquement contre cet état de choses.

La F. O. P., convaincue de traduire complètement vos aspirations,

Vous invite, sans distinction politique, religieuse ou confessionnelle,

Non seulement à fêter cet heureux événement mais encore à l'aider pour la défense des revendications des Anciens Combattants et Mutilés et, notamment, la suppression du prélèvement sur les pensions et la retraite du combattant ;

A clamer votre horreur de la guerre, et votre volonté de Paix,

En assistant tous au

## Grand Meeting

qu'elle organise à NANTES, le SAMEDI 10 Novembre 1934, à 20 h. 30, Salle du Théâtre Municipal COLBERT, rue Colbert.

avec le concours de :

René BELIN, Secrétaire Général adjoint de la F. O. P. et de la Confédération Générale du Travail.

Madeleine FINIDORI, des Combattants Pacifistes et d'ouvriers locaux.

Participation aux Frais : 4 franc

La Section Nantaise de la F. O. P.

\*\*\*\*\*

## Les grands travaux

L'exécution des grands travaux doit permettre de lutter contre le chômage. Différentes mesures ont été édictées concernant les conditions de travail des ouvriers et les questions de main-d'œuvre.

Un arrêté du 26 Juillet fixe les conditions d'embauchage du personnel, un autre du 19 Septembre réglemente l'emploi de la main-d'œuvre étrangère qui sera sévèrement contrôlée.

Résumons ici quelques textes d'exécution.

a) Les entrepreneurs devront réserver la priorité d'embauchage à la main-d'œuvre en chômage. Si celle-ci ne permet pas de répondre aux besoins, il sera fait appel à la main-d'œuvre des autres régions.

b) Une commission de contrôle sera, dans chaque département, instituée sous la présidence de l'Inspecteur du Travail. Elle comprendra le Directeur de l'office de placement, un représentant des organisations patronales, un représentant des syndicats, ouvriers. Ces deux derniers seront désignés par le Ministre du Travail.

c) La durée du travail ne pourra excéder la limite légale.

d) Le « marchandage » est interdit. Cette interdiction vise l'entrepreneur, le marchandeur et le tâcheron.

Le programme total des travaux atteint environ 10 milliards. Il comprend : électrification des chemins de fer, modernisation des signaux, aménagement des gares, travaux de sécurité, suppression des passages à niveau, travaux d'urbanisme et d'édilité, extension du métropolitain, habitations à bon marché, constructions scolaires, travaux d'équipement rural, routes, travaux d'amélioration des ports, etc...

Il ne faut tout de même pas se faire d'illusion. Le programme des grands travaux prévu par le plan Marquet est insuffisant pour donner à l'activité économique une reprise générale. Il n'en constitue pas moins, un effort de réalisation pratique qu'il faut accueillir avec satisfaction.

Mais, le démarrage qui devrait être rapide, ne va-t-il pas s'éterniser ? Il est à craindre, en effet, qu'autour de ces 10 milliards, de gros intérêts s'opposent qui, finalement, retardent l'ouverture des travaux.

S'il devait être ainsi, il faudrait en conclure que le plan des grands travaux n'a pas été conçu uniquement pour combattre le chômage, mais bien pour satisfaire certains intérêts toujours à l'affût.

## SI TU LE VEUX, CAMARADE...

Tu discutes avec ton patron. Tu es en réunion du syndicat. Tu lis la grande presse. Et tu veux formuler ton opinion, répondre, prendre la parole ou la plume. Mais les mots ne viennent pas, ou ils viennent trop nombreux. Tu t'embarasses dans tes phrases... et, incapable d'en sortir, tu te tais.

Sais-tu, camarade, que si tu le veux, les Cours de Français (oraux ou par correspondance) des Collèges du Travail t'apprendront à discipliner la pensée et qu'ils assoupliront ton style. Ne laisse pas aux autres le privilège de la facilité et de la force dans l'expression. Libère-toi de ce nouvel esclavage. Tu le peux, si tu le veux.

Mais, pour appuyer tes dires, les faits le manquent peut-être. Tu as besoin d'une documentation économique et sociale. Les cours d'Histoire, de Géographie, d'Economie te l'apporteront si tu la demandes. Par eux, chaque semaine, tu apprendras à dominer tant de choses qui te paraissent obscures ; et grâce à eux, au delà des informations fragmentaires et contradictoires que te donne ton journal, tu verras se dessiner les grands courants de l'histoire humaine. Mieux tu sauras et mieux tu pourras agir.

On t'a dit que tu étais condamné par les conditions économiques à une vie rétrécie et diminuée. Ce n'est pas vrai dans le domaine intellectuel. Aussi bien que les plus riches, tu peux goûter aux joies de l'art et de la pensée. Tu peux comprendre et juger aussi bien que quiconque. Les cours de Philosophie, de Littérature et Art t'y aideront.

Le C. C. E. O. a été créé par la C. G. T. pour toi. Dès aujourd'hui, écris-lui, 211, rue Lafayette, Paris (10<sup>e</sup>). Déjà un grand nombre de tes camarades l'ont fait. Désires-tu moins qu'eux t'instruire et t'élever ? As-tu moins d'énergie ? Non. Alors hâte-toi d'écrire.

\*\*\*\*\*

## Che Citroën

Que se passe-t-il ? Ne parlait-on pas, tout récemment, du licenciement prochain des 22.000 ouvriers qu'occupe cette entreprise ? Ce sont là, les victimes innocentes de la politique d'un capitalisme qui a placé toutes ses espérances dans une production forcée.

En 1928 29, la maison Citroën vendait près de 87.000 voitures. Elle s'outilla pour en fabriquer 150.000. Mais, l'année suivante, elle n'en vendait que 84.000 ; l'année d'après, 71 mille et, enfin, en 1931-32, elle n'en vendait plus que 58.500.

Ainsi, la maison Citroën qui a cru au développement de la prospérité, pensait pouvoir écouler cette formidable production annuelle de 150.000 voitures pour laquelle fut créé un outillage énorme, édifié de nouvelles usines. Des capitaux importants ont été engagés, qu'il faut bien rémunérer, mais il faut vendre. Les deux tiers de la production restaient invendus. Ils gèrent certains prêts des Banques, du Crédit Lyonnais par exemple qui, dans le dernier trimestre 1933, a prêté 73 millions à la maison Citroën, entièrement garantis par des autos... comptées à 10.000 francs chacune.

La maison Citroën aurait pu s'efforcer de développer la consommation en réduisant au minimum son bénéfice par voiture vendue mais, malgré une diminution de son chiffre d'affaires, elle s'est efforcée comme toute entreprise capitaliste à maintenir son bénéfice global. En veut-on une preuve ? De 1928 29 à 1931-32, le chiffre d'affaires est tombé de 1.697 millions à 1.209 millions. Les bénéfices bruts par contre sont passés de 169 millions à 172 millions.

La maison Citroën fin 1934 est-elle à la veille de la faillite ? Nous n'en serions pas surpris. Le malheur, c'est qu'elle entraîne avec elle dans le gouffre, 22.000 travailleurs !

N. B. — Nous apprenons à la date du 30 octobre qu'après des licenciements massifs, la direction Citroën décide de fermer ses portes. Les travailleurs, comme toujours, paient.

\*\*\*\*\*

## Cours d'Esperanto à Nantes

Nous recevons du Groupe "Esperanto", de Nantes, une communication qui peut intéresser nos camarades.

Des Cours d'Esperanto auront lieu, à partir du mois de décembre, tous les Mercredis, à l'amphithéâtre de l'Ecole du Commerce, à 20 heures.

Ces Cours seront professés par M. KERVAN.

L'Esperanto est une langue auxiliaire internationale qui permet aux hommes de toutes nationalités d'entrer en conversation et d'avoir la possibilité de se comprendre.

Cette langue peut être apprise en quelques semaines par tout homme de culture moyenne.

Pour adhérer au Groupe, il est demandé la somme de 5 francs, mais les cours donnés sont gratuits.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. KERVAN, ou tous les mercredis soir, à partir du mois de décembre, à l'Ecole du Commerce, rue Voltaire.

Ne jetez pas votre "RÉVEIL SYNDICALISTE" après l'avoir lu. Votre devoir est de le faire connaître autour de vous et de recruter des abonnés.

# LES RÉUNIONS

## Dans les Syndicats

### Services techniques des P. T. T.

Le Comité de la Région de Nantes s'est tenu à la Bourse du Travail de Nantes, le 14 octobre 1931. La séance est ouverte à 10 h. 15 ; le camarade **Ricordeau**, du Syndicat National, préside ; assisté des camarades **Chantrel**, du Morbihan ; **Gaboriau**, de la Vendée ; les départements de l'Indre et Loire, Maine-et-Loire, Morbihan, Loire Inférieure, Vendée sont représentés ; la section de la Loire-Inférieure assiste à la réunion.

**Ricordeau** exprime à l'assemblée le plaisir qu'il éprouve à présider cette réunion et à se trouver parmi les camarades de la 7<sup>e</sup> Région, auquel il apporte le fraternel salut du bureau du Syndicat National.

Le bureau du Comité régional étant arrivé à expiration de son mandat, il est procédé à son renouvellement. **Vuidepot**, secrétaire régional, étant démissionnaire, la candidature du camarade **Hatet**, de Nantes, est présentée et adoptée à l'unanimité.

Le camarade **Thébault**, de Nantes, propose que dans le bureau régional les départements composant la région soient représentés. Les emplois de secrétaire-adjoint, trésorier, trésorier-adjoint, étant à pourvoir, les délégués départementaux, consultés, déclarent ne présenter aucun candidat ; sont nommés : les camarades **Pédenaud**, secrétaire-adjoint ; **Pineau**, trésorier ; **Jubineau**, trésorier-adjoint.

Des félicitations sont adressées au camarade **Vuidepot** pour sa gestion au cours de son mandat.

**Vuidepot** déclare que la sous-section de Saumur ne s'est pas mise à jour de ses cotisations régionales, malgré les démarches qu'il a fait auprès d'elle. Une nouvelle démarche sera faite à ce sujet.

La question de l'aménagement des Cantons est longuement débattue, chaque délégué expose la situation de son département sur ce point. Il est décidé qu'une action commune sera engagée dans la région. **Ricordeau** répond aux questions qui lui sont posées ; situation des main-d'œuvre, indemnités de sortie, etc... Puis, il fait l'historique de l'action menée par le Syndicat National depuis la scission, énumère les résultats obtenus, met l'assemblée au courant des difficultés de l'heure et les dangers suspendus sur les réformes obtenues au prix de luttes ardues et de lourds sacrifices, rend compte de l'état de négociations en vue de l'unité et développe le point de vue du Syndicat National sur ce grave sujet.

Pour conclure, il fait appel à la bonne volonté et à l'esprit syndical de tous les camarades pour faire triompher les droits des travailleurs et conserver les libertés si chèrement acquises.

La séance est levée à 12 h. 45, aux cris de Vive le Syndicat, Vive la Fédération Postale, Vive la C. G. T., Vive l'Internationale Ouvrière.

Le Secrétaire de séance,  
Signé : PEDENAUD.

### ORDRE DU JOUR :

« Le Syndicat des Ouvriers des P. T. T. de la Loire Inférieure et les délégués du Comité de la septième Région, réunis en Assemblée Générale le 14 Octobre courant, à la Bourse du Travail de Nantes ;

« Après avoir entendu le camarade **Ricordeau**, trésorier général du Syndicat National, et le camarade **Vuidepot**, secrétaire régional ;

« Approuvent la ligne de conduite de la C. G. T. en ce qui concerne l'Unité.

« Le Syndicat et le Comité se rallient unanimement à la résolution adoptée par la Fédération Postale et le Syndicat National :

« Se déclarent adversaires du "syndicat unique", organisation qui irait à l'encontre du but poursuivi et ne pourrait assurer au groupement l'esprit de combativité nécessaire pour arriver à combattre les ennemis des travailleurs et arracher l'émancipation de la classe ouvrière ;

« Le Syndicat et le Comité régional assurent la C. G. T. et la Fédération Postale de leur appui indéfectible pour mener à bien les négociations en vue de l'aboutissement rapide de la fusion des deux centrales ouvrières dans un esprit de justice et d'honnêteté.

« Protestent énergiquement contre les mesures iniques prises par le gouvernement contre les fonctionnaires et assurent les camarades frappés de leur sympathie et de leur aide pécuniaire ;

« Protestent également avec la dernière énergie contre le refus de **M. Mallarme**, Ministre des P. T. T., de détacher au siège du syndicat des agents notre camarade **Jean Mathé**, rédacteur principal à **Angoulême** et élu secrétaire général de ce syndicat au dernier Conseil National. Se solidarisent avec la Fédération Postale en vue de l'action à mener pour que notre camarade **Mathé** obtienne satisfaction.

Pour le Syndicat des Ouvriers des P. T. T. de la Loire-Inférieure et du Comité de la Région,  
Le Secrétaire-Adjoint : PEDENAUD.

### Syndicat des Ouvriers Boulangers

Le Syndicat des Ouvriers Boulangers de Nantes et de la Région a l'honneur d'informer le public Nantais qu'il organise dans la Salle des Fêtes de la Bourse du Travail, le **Samedi 17 Novembre**, un **Grand Concert-Bal**, au profit de ses chômeurs, avec le concours des excellents et dévoués artistes du Théâtre de la Jeunesse du Travail.

Dans un prochain communiqué, nous publierons le programme détaillé de la partie-concert.

Donc, cher public, retenez et réservez vous cette soirée ; vous serez satisfait et vous aurez fait une bonne œuvre.

Pour la Commission : R. BOTCAZOU.

## L'Ecole du Militant

(Suite)

### L'Idéal devant les réalités sociales

Rien n'est plus attristant, camarades, que de voir le sublime idéal qui nous anime, se heurter, impuissant, aux dures réalités sociales.

Dans son ardeur généreuse, le néophyte s'imagine qu'il suffit d'avoir raison pour triompher, et qu'il n'y a qu'à proclamer la vérité et la logique pour que la logique et la vérité triomphent des routines pernicieuses et des injustices qui nous écrasent. Quelle erreur ! Le réformateur, le révolutionnaire, se heurte à mille difficultés. Ils doivent livrer bataille au nom d'un intérêt collectif que l'opinion publique ne comprend pas toujours ; ils ont à vaincre tous les égoïsmes, tous les préjugés que le capitalisme, appuyé par les pouvoirs publics, défend en connaissance de cause. C'est cette situation terrible qui pousse les plus impatients à confondre la révolution-but, avec la révolution moyen.

La révolution, qu'est-ce donc au juste ? Est-ce un mouvement violent, de tendance et d'allure plus ou moins catastrophique, sans plus ? Non, n'est-ce pas ? Pour nous, il n'y a révolution réelle qu'autant qu'un changement profond, une transformation radicale aura modifié vraiment l'état de choses actuel.

Fin, le gargarisme révolutionnaire, le verbalisme démagogique qui ne changent rien à rien. Ce qui compte pour nous, c'est le résultat tangible. Il peut y avoir un mouvement violent, une révolution apparente sans qu'il y ait transformation sociale ; au contraire, un mouvement de masse irrésistible et conscient de sa puissance peut aboutir, sans violence, à une révolution profonde dans les institutions et dans les choses.

Conséquemment, on peut parfaitement mener une action violente, enthousiaste, généreuse, sans profit sérieux pour la classe ouvrière. Bien mieux, il est des actions violentes, tapageuses, qui peuvent aller contre l'intérêt même de la classe ouvrière qu'elles prétendent servir, et qui font admirablement le jeu des réactionnaires de toutes catégories.

Le Problème, pour tout révolutionnaire digne de ce nom, n'est pas d'agir précipitamment, avec courage et bonne volonté, mais sans méthode ni certitude ; le problème à résoudre exige une préparation sérieuse de l'action à mener, une connaissance réelle des difficultés techniques, politiques, morales à surmonter, sans laquelle il n'est pas de lendemains viables pour un mouvement révolutionnaire.

Notez que le soul de faire une révolution plus réelle qu'apparente n'exclut aucun moyen d'action, pacifique ou violent.

(à suivre).

Lire dans notre prochain n° : *Aperçu Historique ; des Associations professionnelles de la Rome antique aux corporations du Moyen-Age et aux syndicats d'aujourd'hui.*

## L'action en faveur du plan de la C. G. T.

### Pour la Rénovation économique

Le 5 novembre, une délégation de l'Union Départementale des Syndicats Confédérés conduite par **Péneau**, Secrétaire de l'U. D. et comprenant les camarades : **Derennes**, Cooprative La Fraternelle des Dockers de Saint Nazaire ;

**Béghel**, Cooprative des Dockers de Nantes ;

**Bouyer**, Imprimerie Ouvrière de Nantes ;

**Ricou**, Imprimerie Ouvrière de Saint-Nazaire ;

**Jouvance, Rouaud, Rocher, Lecunff, Heitz, Bédère**, de la Commission Administrative de l'U. D. a remis à Monsieur Mathivet, Préfet de la Loire-Inférieure, le plan de travail de la Confédération Générale du Travail.

Le Préfet a assuré la Délégation, qu'il transmettrait à Monsieur le Président du Conseil les desirs des organisations ouvrières syndicales et coopératives de la Loire-Inférieure et l'a félicité de l'effort positif et conscient dont ont fait preuve les organisations ouvrières, dans le département, dans leur action contre le chômage.

La C. G. T., son action, sa puissance constituent aujourd'hui le plus sûr, peut-être le dernier rempart contre les dictatures et ce qu'elles comportent de dangers et de menaces pour la Paix.

Participons à cette action, soyons partie active de cette puissance, sachons comprendre pour ne pas injustement critiquer, évadons-nous d'un corporatisme parfois trop égoïste, persuadons-nous bien que notre Syndicalisme ne sera fort, ne sera vivant que si au dessus de la défense légitime de nos intérêts, nous restons fidèles à ce qu'il comporte de sentiments généreux et fraternels, d'altruisme et d'idéal.

RÉVEIL SYNDICALISTE.

### Syndicat des Electriciens

« Camarades, le **Dimanche 25 Novembre**, à 14 heures, Salle des Fêtes de la Bourse du Travail, le Syndicat du Personnel de la Nantaise d'Electricité donnera son **Concert-Bal annuel** au profit de sa Bibliothèque. Retenez cette date, venez nombreux. Tout en vous amusant, vous ferez œuvre utile.

Rendez-vous, à tous, au 25 Novembre ; nous en reparlerons ».

Avec nos remerciements, recevez, camarades, nos salutations syndicalistes.

Pour la Commission des Fêtes :  
L. BEAUSOLEIL.

## LA RÉVOLUTION ECONOMIQUE

L'article qui suit nous est parvenu trop tardivement pour être soumis au Comité de Rédaction du "Réveil". Nous l'insérons néanmoins, les questions débattues au Congrès Radical étant d'actualité. Nous laissons à notre camarade l'entière responsabilité de l'opinion qu'il émet.

Un homme, au Congrès Radical, a étonné ses auditeurs. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois, pour diverses raisons, dont une en date du 6 février dernier.

Quand **M. Daladier** est monté à la tribune, chacun s'attendait à un discours de pure politique. Trêve, ou pas trêve. Et c'est, il faut le reconnaître, un magnifique discours sur l'économie politique que nous a servi l'ancien ministre.

Les syndicalistes, par principe, de par leurs aspirations mêmes, sont révolutionnaires en ce qui regarde l'économie du pays. Et ils ne pouvaient pas ne pas être agréablement surpris d'entendre une voix autorisée faire l'apologie de la révolution dans tout le système économique et monétaire du pays.

Si, à écouter l'exposé de l'orateur, on n'arrivait pas toujours à saisir sa pensée, en revanche, à tête reposée, après les méditations auxquelles, d'ailleurs, nous étions conviés, le projet développé apparaissait plus lumineux et digne d'entrer dans le domaine des choses réalisables.

Dévaluation ? Inflation ? Autant de systèmes appelés tour à tour à l'échec. Il faut augmenter les pouvoirs d'achat des individus. Après nous, **M. Daladier** le proclame et c'est pour y satisfaire qu'il apporte une formule nouvelle. A priori, elle n'est pas pour nous déplaire. Elle ose faire table rase des méthodes périmées en matière financière ; elle s'appuie sur une expérience ; elle nous apporte à l'horizon il est vrai une solution au problème du chômage. C'est, selon l'expression même de l'orateur, le système de la monnaie fondante.

Si **Woergl** (1) a fait cette révolution dans la monnaie, interdisant ainsi toute thésaurisation, ouvrant un immense avenir à la classe ouvrière en forçant celui possédant à jeter son argent sur le marché du travail par crainte de voir sa fortune diminuer ; si cet essai de rénovation économique a pleinement réussi, n'est-il pas possible d'élargir le champ de l'expérience à d'autres centres, à tout un pays ?

Oui, mais ventre affamé n'a pas d'oreilles ; et il se passera des mois et des mois avant qu'une telle entreprise puisse être tentée. C'est qu'il est facile, pour tous ceux que la faim ne tire pas, d'apporter la patience voulue pour échafauder une telle œuvre ! Durant cette longue période d'élaboration, le chômeur restera misérable. Les surhommes (!!!) qui s'acharnent à nous gouverner doivent donc (noblesse oblige) apporter à la question du chômage une solution immédiate. En sont-ils capables ? Et voudront-ils mettre à l'essai la proposition **Daladier** ? Nous en doutons. Le grand parti qui vient de tenir ses assises chez nous, et qui fourmille de sommités politiques, reconnaissons-le, nous a toujours trop nourri de sa parole. L'éloquence ne nourrit pas. Pour la juger à sa valeur il faut qu'elle concrétise. Un parti qui prétend à lui seul satisfaire au progrès social n'apporte que des œuvres bâtarde. Et celui-là, qui se réclame des révolutionnaires de 1789, a toujours craint la révolution, même économique. Aujourd'hui, il se fait conservateur ; il n'ose envisager les bouleversements profonds, urgents que nécessite la crise actuelle. Composé en majeure partie de "possédants", il est arrêté dans son évolution par la crainte de perdre son trésor et sa domination. Pour ne pas se pencher suffisamment sur le peuple, pour ne jamais se mêler à lui, pour être insensible à sa détresse, les continuateurs de la Révolution Française vont clore eux-mêmes cette ère nouvelle qui se levait en 1789 et qu'annonçait Goethe. C'est une ère nouvelle qui se lève sous la poussée du Syndicalisme. Le monde ouvrier, malgré ses divisions, comprend chaque jour davantage sa force, son honnêteté, tout ce qu'il y a en lui d'humanité salvatrice.

Sans parler de réalisations rapides apportant du travail à tous, la bourgeoisie n'osera jamais mettre à l'épreuve le système révolutionnaire monétaire pourtant réclamé par un de ses chefs. Il faut donc que le syndicalisme se hâte de montrer toute sa puissance. Il se doit de s'emparer de l'idée hardie, des conceptions révolutionnaires contenues dans la tentative de **Woergl**.

Puisque tous les systèmes économiques ont lamentablement échoué depuis la guerre, que le syndicalisme n'hésite pas. Tout seul, il est capable de faire aboutir rapidement la trouvaille géniale du maire de **Woergl**.

(1) **Woergl**, bourg du Tyrol autrichien, sur l'Inn, et en aval d'Innsbruck.



PRESSE  
SYNDICALISTE

De l'Editorial du Peuple

## A propos du Statut des Fonctionnaires

Les journalistes ont, le serpent de mer, qu'ils tirent du magasin aux accessoires aux moments difficiles pour eux, c'est à-dire aux périodes des nouvelles rares. Les politiciens ont le statut des fonctionnaires, dont ils ressuscitent le spectre au moment même où leur impuissance à résoudre les questions qui leur sont soumises apparaît plus cruellement définitive.

Tout un pays s'enlise lentement, mais sûrement, dans un marasme inouï. Chômage et faillites augmentent de jour en jour. Les pires complications extérieures sont en perspective. Le pays est à la merci d'une panique. On pourrait croire que ces messieurs de la présidence du Conseil passent leurs jours et leurs nuits à mettre debout le projet, le « plan » qui sauvera le pays. Ce serait commettre une erreur impardonnable. Selon le président **Doumergue**, il faut d'abord réformer la Constitution et, notamment y introduire, ici ou là, un article, voire un simple paragraphe, touchant le statut des fonctionnaires. La République ne meurt pas de la crise économique, elle meurt parce que ses fonctionnaires n'ont pas de statut. Simplet.

La République est en danger parce que, le 12 février, les fonctionnaires ont participé au grand mouvement qui a sauvé la démocratie. La République est en danger parce qu'à Nice, à Paris, et ailleurs, des fonctionnaires se sont autorisés à dire que les heures du capitalisme étaient comptées et qu'il ne serait pas mauvais qu'on se préoccupât de lui trouver un successeur. La République est menacée parce que les mêmes, instituteurs ou postiers, ont dit que la guerre était le plus horrible des fléaux. La République est en danger parce que les fonctionnaires, pourtant bien placés pour en connaître, dénoncent à la vindicte publique les oligarchies financières et industrielles qui règnent sur le pays, et qui, pour conserver leur privilège exorbitant, entendent maintenir le chaos présent.

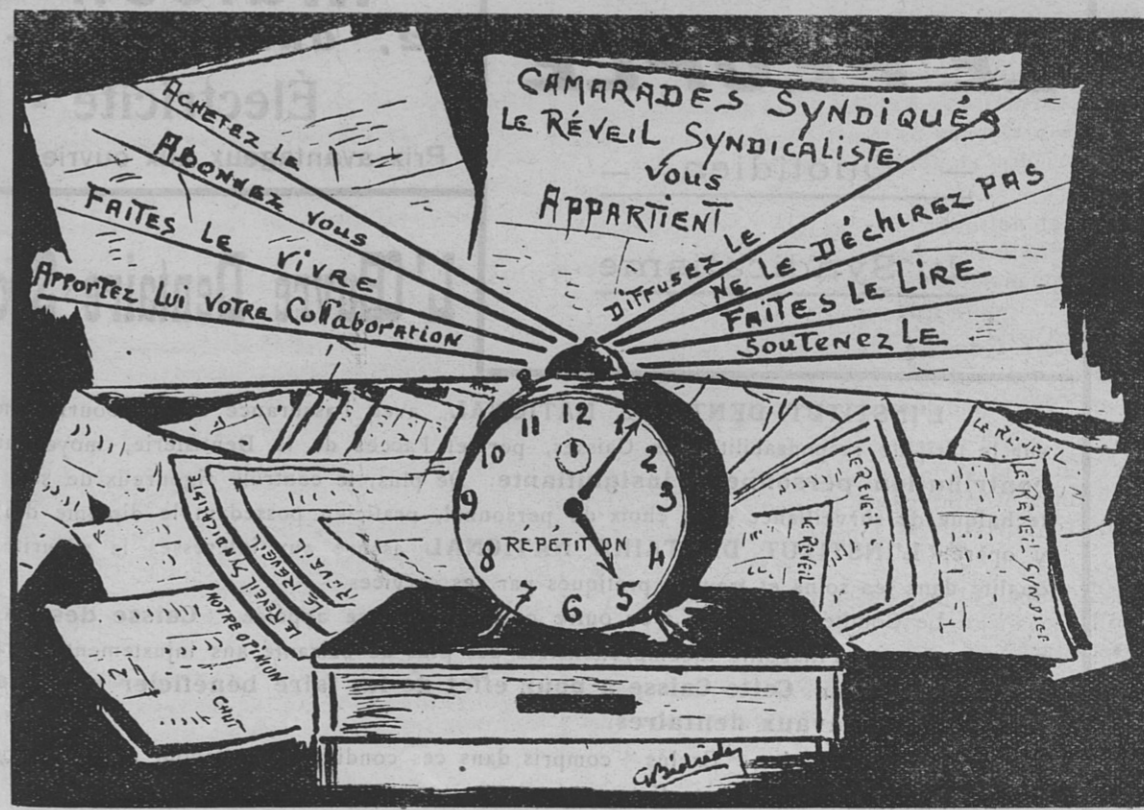
L'an dernier encore, par un bourrage de crâne intense, la confrérie des puissants avait réussi à accrédié dans l'opinion qu'à l'origine des maux actuels il y avait une pléthore de fonctionnaires grassement rétribués. Si tout allait de mal en pis, c'est que les agents de l'Etat ne consentaient pas, sur l'autel du redressement national, le sacrifice de leur superflu. Or, depuis deux ans passés, on a perdu le compte des lois et des décrets qui diminuent le nombre des fonctionnaires, prélevant sur leurs traitements, réduisant leurs indemnités, amenuisent leurs retraites. Et l'on apprend non sans surprise que, malgré ces innombrables et puissants coups de hache, le déficit du budget est toujours là, en parfait état de conservation.

Pour tout dire, le public ne marche plus et commence à regarder sans aménité les bonimenteurs qui veulent, une fois de plus, l'entraîner de la voix et du geste à tomber sur le fonctionnaire, bouc émissaire du régime. Le public se rend compte qu'il a marché un certain nombre de fois. Il est aujourd'hui rétif.

Et il est bien vrai, en définitive, que cette histoire du statut des fonctionnaires, qui préoccupe les conseils de gouvernement en même temps que la discussion sur le meilleur mode de dissolution de la Chambre, est la plus magnifique galéjade des temps présents. L'indigence de nos gouvernants et leur fidélité aux poncifs les plus éculés s'étalent, dans cette misérable aventure, avec une telle candeur qu'on en reste désarmé.

Pour nous, au demeurant, qui ne mettons pas l'honneur national à toutes les sauces, la question est encore relativement simple. Mais que penser de nos nationalistes éperdus, de nos superpatriotes énamourés, qui s'étranglent d'émotion en parlant de l'honneur, des vertus, de l'esprit de la nation française, et qui sont prêts à dévaler les avenues de la capitale, pour conserver le pouvoir à un homme politique que personne de ses adversaires et de ses amis n'a jamais pris pour un homme d'Etat. et qui symbolise magnifiquement la gérontocratie, dont crève, esprit et matière, un pays qui fut glorieux ?

C. G. T.



Camarades, nos Annonceurs nous aident  
Adressez-vous de préférence chez eux

# LA CHATELAINNE

**VEND** à prix égal, la meilleure qualité  
à qualité égale, aux meilleurs prix

18 et 20, Rue Crébillon  
11, Rue Scribe - NANTES

A LOUER

**Orthopédie - Bandages - Ceintures**

Fabrication et Réparation de tous les appareils  
Location de lits mécaniques, béquilles, gouttières, etc.

**L. ROCHET, RUE DE VERDUN - NANTES**

**A L'EGLANTINE**

**Couronnes Mortuaires  
FLEURS D'APPARTEMENTS**

1, Rue du Moulin

**NANTES**

Téléphone 145.44 Remise aux Sociétés

Un coup d'œil aux étalages  
des Magasins PRIMLUX  
vous en dira plus qu'un  
long discours.

**Le Timbre Primlux**

22, Rue du Calvaire

- à NANTES -

Ne donne que des Primes de Choix

DÉSIREZ-VOUS

un BON

**PHONO**

OU UN

BON POSTE DE

**T.S.F.**

Venez

Chez



**DUIGOU**

22, RUE DES HALLES

PHONOS GARANTIS, depuis 250'

POSTES T. S. F. . . . . 995

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

**E. CHEVALIER**

OPTICIEN-SPECIALISTE

2, Rue de l'Echelle **NANTES**

(Bas des Marches du Bon-Pasteur)

REMISE 10 % AUX SYNDIQUÉS

Souscrivez au

DICTIONNAIRE LAROUSSE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

(Les six volumes sont parus)

et toutes Grandes Publications

à la Librairie Alfred BRELET

33, Rue de Verdun - NANTES - Tél 147-97

Grandes facilités de paiement

POUR VOS CHAPEAUX ET CASQUETTES

Adressez-vous **Chapellerie MERCIER**

Successeur **CHESNEAU**

8, Place du Pilori - NANTES

Remise 10 % aux syndiqués

**PECHEURS !**

Voulez-vous de bons conseils pour la saison  
Venez consulter nos prix, voyez nos qualités

**Ludovic CADIOU** Rue Grande-Biesse, 10

(près du Pont de la Madeleine - NANTES)

**MODERN'PECHE**

Laxative - Dépurative - Rafratchissante

convient parfaitement à tous les tempéraments et ne coûte que 3 fr. 50 la boîte

Dépôt: **GRANDE PHARMACIE de PARIS**

17, Rue d'Orléans et Place Royale - NANTES

La **TISANE de SANTÉ CANDES**

Mieux et Meilleur Marché... c'est

**AUX 3 SPÉCIALITÉS**

8, Rue de la Paix - 1 et 3, Rue du Bouffay

Téléphone 113.37 NANTES Remise 5 %

que doivent s'acheter

**Linoléums - Tapis**

- Toiles Cirées -

**CHEVASSU**

8, 10, Rue d'Orléans - NANTES

Autres Maisons à LORIENT, BREST,  
TOURS, BLOIS

Gros achats - Bénéfices modérés - Bas prix

Réveils - Montres - Garnitures Cheminée  
Couverts

ARTICLES GARANTIS

**Hôtel de l'Univers**

PLACE DU COMMERCE RUE LAPÉROUSE, 11

**NANTES**

**P. LEBÉE** Tout Confort

Garage à proximité Téléphone 132.60

**MEUBLES "BOEFFARD"**

2, 3 et 8, Rue Mercœur et  
4, Rue du Pont de l'Arche-Sèche

Le plus chic, le plus solide, le moins cher

LIVRAISON A DOMICILE  
Téléphone : 128.37 REMISE 5 %

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

**Imprimerie Ouvrière**

Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière

ORGANISATIONS OUVRIÈRES

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS

**Robes et Manteaux**

Pour Dames, Fillettes et Garçonnettes

**M<sup>ME</sup> E. DRÉAN**

8, Quai Fosse (4<sup>e</sup> étage) - NANTES

**Syndiqués**

**LISEZ,**

**DIFFUSEZ**

**LE PEUPLE**

— Quotidien —

du Syndicalisme

LES GRANDS MAGASINS  
**BRUNNER FRÈRES**

4 et 6, Rue de Feltré  
1, 1 bis et 3, Rue de la Boucherie **Nantes**

**VENDENT**

**LE MEILLEUR MARCHÉ DE NANTES**

et donnent les Timbres Primlux

**Maison ETOURNEAU**

12, Quai du Port-Maillard, 12 - NANTES

Électricité - Fournitures pour installations

Prix avantageux aux ouvriers électriciens

R. C. Nantes 5.775

**L'Œuvre Dentaire Sociale de l'Institut Dentaire National**

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, avec l'assurance du remboursement basé sur le tarif de responsabilité des Caisses, permet l'accès de la Dentisterie, moyennant une contribution personnelle insignifiante. De plus, le contrôle rigoureux de son comité technique de surveillance et le choix du personnel, praticien possédant le diplôme d'Etat qui y opère, L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL assure aux intéressés la sécurité et la qualité dans les soins et travaux pratiqués par ses services.

Le Comité de gestion a en outre créé une Caisse appelée "Caisse des Exclus" pour compenser l'inégalité incompréhensible des plus de soixante ans injustement écartés des avantages de la Loi. Cette Caisse a pour effet de les faire bénéficier gratuitement des soins et travaux dentaires.

Le contrôle des "Exclus" compris dans ces conditions, s'effectue par l'intermédiaire de deux services conçus à cet effet :

L'un, à la Bourse du Travail, rue Arsène-Leloup.

L'autre, à La Mutualité (conciergerie) rue Désiré-Colombe.

Les prix officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, sont les suivants :

SOINS		DENTIERS	
Extraction, la première . . . . .	8 francs	Plaque de base . . . . .	16 65
— les autres . . . . .	4 —	La dent . . . . .	16 65
Plombage . . . . .	12 —	Le crochet . . . . .	10 —
Traitement racine . . . . .	12 —		

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL

Spécialement fondé pour les Assurés sociaux.

23, Place de la Bourse (angle rue de la Fosse), à NANTES.



Le Gérant : A. PÉNEAU

IMP. OUVRIÈRE, 8, PITRE-CHEVALIER, NANTES